

ACTION SOCIALE

Ateliers de prévention pour les personnes retraitées

Formation à la tablette numérique et à la communication

Convention avec l'association DELTA 7

EXPOSE DES MOTIFS

Dans le cadre de la politique locale en faveur des personnes retraitées et afin de répondre aux exigences de la loi d'adaptation de la société au vieillissement, la municipalité propose d'organiser en 2017 des ateliers de prévention portés par l'association DELTA 7 à travers son programme « memo 2.0 pour bien vieillir ».

L'association propose des ateliers d'initiation à l'outil numérique et plus particulièrement à la tablette tactile en faveur des personnes âgées autonomes ou en perte d'autonomie.

L'association DELTA 7 propose une formation, sur inscriptions, assurée par des professionnels pendant un mois, deux fois par semaine. Cette formation nécessite la mise à disposition d'une salle des maisons de quartier Gagarine ou Jean-Jacques Rousseau (Ivry-Port) équipées de la WI-FI.

Pour ce faire, deux groupes de travail de 3 heures et de douze personnes seront organisés du 6 novembre au 1^{er} décembre 2017, les lundis et les jeudis, composés de la façon suivante :

- un groupe de personne n'ayant aucune base en informatique,
- un groupe de personne ayant des connaissances et disposant d'une adresse mail.

Pendant la formation, l'association DELTA 7 mettra à disposition de chaque participant une tablette numérique ce qui lui permettra de l'utiliser au quotidien durant et entre les séances de formation.

En participant à ces ateliers soutenus par le plan d'action 2016 de la Conférence des financeurs du Val-de-Marne qui soutient leur déploiement, les retraités se verront offrir une aide financière en fonction de leurs revenus s'ils souhaitent acquérir une tablette numérique à l'issue de l'initiation.

Une convention, à ce titre, est établie entre la Ville et DELTA 7.

Ces ateliers donnés gratuitement nécessitent la mise à disposition des espaces internet Ivry Port ou Gagarine équipées de la WI-FI ou utilisant des dominos 4G.

Compte tenu de l'intérêt social de ces ateliers, je vous propose :

- ✓ de décider, dans le cadre de l'action sociale facultative, de l'organisation de ces ateliers pour 2017,
- ✓ d'approuver la convention de partenariat avec l'association DELTA 7.

P.J. : convention

ACTION SOCIALE

17) Ateliers de prévention pour les personnes retraitées

Formation à la tablette numérique et à la communication

Convention avec l'association DELTA 7

LE CONSEIL,

sur la proposition de son président de séance,

vu le code général des collectivités territoriales, notamment son article L.2121-29,

considérant la politique locale en faveur des personnes retraitées,

considérant que les ateliers proposés par l'association DELTA 7 incitent les retraités à maîtriser les nouvelles technologies en les dotant de « bases » pour mieux les appréhender et les utiliser pour leurs différentes démarches administratives notamment,

considérant que les ateliers gratuits d'initiation à la tablette numérique animés par l'association DELTA 7, soutenus par la conférence des financeurs du Val-de-Marne favorisent le bien-vieillir,

vu la convention ci-annexée,

DELIBERE

à l'unanimité

ARTICLE 1 : APPROUVE, dans le cadre de l'action sociale facultative, l'organisation des ateliers de formation à la tablette numérique pour l'année 2017 et AUTORISE le Maire à signer la convention correspondante.

ARTICLE 2 : DIT qu'il n'y aura pas de participation financière des participants aux ateliers.

TRANSMIS EN PREFECTURE

LE 26 SEPTEMBRE 2017

RECU EN PREFECTURE

LE 26 SEPTEMBRE 2017

PUBLIE PAR VOIE D'AFFICHAGE

LE 26 SEPTEMBRE 2017